



## Assurance voiture Bonus 50%>3 ans - 1er accident responsable

-----  
Par 010450

Bonjour à Toutes et Tous,

Dans cette configuration le bonus 50% est maintenu, c'est mon cas.

Cependant, je constate que ma prime de référence a augmenté de 35% environ.

Résultat : je ne sais par quel artifice ma prime finale a augmenté de 90%.

L'avantage du bonus 50% maintenu par le code des assurances est absorbé par cette augmentation de la Prime de référence.

Vous serait-il possible d'éclairer ma lanterne sur cette problématique.

Je vous remercie.

010450

-----  
Par janus2

Bonjour,

C'est à votre assureur qu'il faut poser la question.

Pour ma part, j'ai déjà eu un accident responsable en ayant 50% de bonus depuis plus de 3 ans, je n'ai eu aucune augmentation sur ma prime (sauf l'augmentation habituelle de chaque année).

-----  
Par 010450

Bonjour Janus2,

Je vous remercie.

Sauriez vous si une disposition est prévue au Code des ASSURANCES.

Bonne fin de journée à vous.